

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Élan

Lundi 2 octobre 2023 à 18h30 (en présentiel)

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Personnes présentes : Annie Gloutney, Mélanie Bérubé, Charlotte Soret, Marie-Josée Latour, Lise Geffray, Anabelle Guérette, Carole-Anne Gascon, Myriam Martineau, Julie Brosseau, Genève Estache

Invitée : Céline Odier

Personnes absentes : Nuriya Akhmetova

Adoption de l'ordre du jour proposée par Mélanie, appuyée par Myriam.

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

a. Secrétaire : Lise

b. Gardienne du temps : Marie-Josée

3. Question du public :

Céline Odier faisait partie du comité sécurité avant qu'il soit arrêté cette année. Ce rôle demandait beaucoup de suivis sur différentes situations et avec différents partenaires (la ville, les brigadiers, le nouveau débarcadère, ...). Elle se demande qui sera responsable de maintenir ces suivis. Elle propose de donner tous les contacts que le comité sécurité avait les années passées.

La directrice explique que tous les jours elle appelle l'agence de mobilité durable pour faire retirer les voitures qui sont mal garées. La directrice se propose pour être l'interlocutrice avec les contacts mis en place les années précédentes. Il est aussi décidé que Mme Céline Odier et la directrice se rencontreront pour discuter des suivis à effectuer.

4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 13 février 2023

Après quelques corrections de coquilles le procès-verbal de la rencontre du 6 juin 2023 est proposé par Carole-Anne et appuyé par Mélanie.

5. Élection de la présidence et de la vice-présidence CÉ 2023-2023

Lise et Carole-Anne propose Charlotte comme présidente. Charlotte accepte

Anabelle et Charlotte propose Carole-Anne comme vice-présidente. Carole-Anne accepte

6. Élection de représentant au comité de parent 2023-2024 et son substitut

Carole Anne se propose comme représentante

Anabelle est substitut

7. Adoption de la régie interne du CÉ 2023-2024

La directrice explique que selon la CSSDM, il y a une possibilité de faire les rencontres du CÉ en mode virtuel. Cette précision est déjà présente dans la régie interne. Cependant les outils utilisés pour partager l'information ont été modifiés. Le CÉ propose de changer ce point dans la régie interne en mentionnant que les dates et liens pour assister aux rencontres du CÉ seront affichés sur le padlet, le site web ainsi que sur le calendrier scolaire.

Le CÉ adopte cette régie. Anabelle propose, Myriam appuie

8. Date des rencontres du conseil d'établissement 2023-2024

Lundi 6 novembre

Mardi 12 décembre (présentiel)

Lundi 22 janvier

Mardi 27 février

Lundi 8 avril

Mardi 14 mai

Lundi 10 juin (présentiel)

9. Dénonciation d'intérêts

Le formulaire est à remplir par tout le monde et à envoyer à Annie.

Commenté [an1]: le

Commenté [an2]: Padlet

Commenté [an3]: par les membres parents du CÉ

10. Formation obligatoire pour les membres

La technicienne du service de garde doit la faire ainsi que les substituts du CÉ.

11. Budget de fonctionnement du CÉ| 2023-2024

La directrice explique qu'il existe deux budgets de 400\$ dont un est pour la formation. La directrice est incertaine de ce qui est autorisé pour les 400\$ qui concerne la formation aussi elle nous en reparlera prochainement.

Commenté [BM4]: CÉ en majuscules

Commenté [an5]: des membres du CÉ

12. Approbation des sorties : mode fonctionnement

Le CÉ préapprouve les sorties qui seront approuvées par la direction.

Lise propose la préapprobation des sorties qui seront approuvées par la direction et l'équipe école. Cette proposition est appuyée par Myriam.

13. consultation PTRDI 2024-2027 : formulaire à remplir

C'est un formulaire à remplir en ligne. La directrice lit toutes les questions. Le CÉ rédige des commentaires pour demander :

- La rénovations des toilettes
- Une entrée sécuritaire pour le service de garde
- Un système d'interphone dans l'école

14. Mot de la direction

- Ultimate frisbee : Une fondation se propose de payer pour les familles qui ne peuvent pas se permettre les coûts. Lors de l'inscription, l'information sera donnée aux familles et elles pourront contacter directement la fondation. Pour le moment aucune date de début n'a été annoncée. Le processus d'inscription n'est pas connu pour le moment.
- RÉPAQ : les noms viendront plus tard.
- Service de garde : il manque toujours 3 personnes.

15. mot du SDG

- Une nouvelle professionnelle arrivera bientôt au service de garde.

- La facturation sera bientôt prête. Les parents paieront la dernière semaine d'août et le mois de septembre.
- La technicienne en service de garde explique au CÉ que si nous connaissons des personnes qui seraient intéressées à travailler dans le service de garde ils peuvent la contacter directement.

16. mot des enseignants

Marie-Josée et Mélanie parlent au nom du CA de la fondation : il y a 50% des contributions qui ont été payées. Par ailleurs, presque toutes les familles ont accepté de se faire contacter.

Marie-Josée apporte des précisions sur les moyens de pression des enseignant.e.s dans le cadre des négociations.

Commenté [BM6]: C'était le 2e point des enseignants.

17. Désignation du prochain secrétaire : Anabelle Guérette

18. Levée du conseil

Anabelle propose la levée

Julie Brosseau appuie la levée